

**COMPTE-RENDU**  
**ATELIER DE CONCERTATION « ENVIRONNEMENT ET PAYSAGES »**  
**ZAC DE LA HERBERDIÈRE**

**Le jeudi 10 Novembre 2011 à 14h30**

---

**Personnes présentes :**

Pennober Marcel, Président de DONVILLE Protection Environnement et Patrimoine

Regnault Karl, DDTM

Guérin Anne, DDTM

Le Roch Michel, DDTM

Bitu David, Adjoint Affaires sociales

Lemarquand Jean-Claude, Adjoint aux travaux

Gautier Daniel, Conseiller municipal

Launay Jean-Paul, Maire

Boucher Christine, DGS Mairie de Granville

Cholet Frédérique, Adjointe au maire

Hue Didier, Directeur PLANIS

Lepetit Séverine, Chargée d'études en Environnement PLANIS

Pannier Claire, Paysagiste PLANIS

**Sont excusés :**

M. Noury, Président du SCOT,

Roland Lecuir, élu à Donville les Bains,

le CAUE (Conseil en Architecture, Environnement et Paysage).

**Non excusée :**

La Communauté de Communes du Pays Granvillais.

**Objet de la réunion :** Il s'agit du troisième atelier de concertation concernant le projet de ZAC de la Herberdière. L'objectif de cette rencontre est de faire échanger les personnes présentes en fonction de leurs qualités, sur le thème « Environnement et paysages ».

**1. Les éléments de diagnostic**

Contexte environnemental et réglementaire :

- Le projet n'est situé dans aucun zonage particulier
- Un site archéologique jouxte le secteur d'étude : Un menhir au lieu-dit de la Pierre Aigüe. Selon M. Pennober et M. le Maire celui-ci ne présente pas d'intérêt particulier. Il est précisé que ce menhir est situé sur une parcelle privée.

De la topographie au climat :

- Bonne orientation du site vis-à-vis de l'ensoleillement ;

Hydrographie :

- Une gestion attentive de l'eau à prendre en compte dans le projet
- Une forte prédisposition à la présence de zones humides sur une partie du site a été relevée par la DREAL ; or des sondages à la tarière et une étude de la flore ont permis de montrer l'absence de zones humides
- A contrario, la vallée du Boscq présente une zone humide intéressante en aval du site
- Une gestion des eaux pluviales à prévoir pour ne pas accentuer les inondations en aval du projet.

#### Végétation :

- Des haies très riches sur le site avec une originalité : la présence de fruitiers
- Une petite poche de végétation très intéressante avec des vestiges d'un ancien parc à l'Ouest du site.
- Certaines haies du site sont protégées au titre de la loi paysage

#### Le paysage :

- Des vues anecdotiques sur le site depuis Yquelon (zone d'activités)

#### Les déchets :

- La question est posée d'organiser des points de collecte pour les ordures ménagères

### **3. Le projet**

Il s'agit de travailler la notion de couture urbaine au travers du paysage et des usages.

La création d'une promenade en cœur de quartier dans le prolongement du chemin des Coteaux sera un des points forts de cet aménagement permettant de relier, à pied ou à vélo, le nouveau quartier aux quartiers Sud de Donville, à Granville et à sa future école.

### **4. Débat relatif à la nature du projet**

Pour M. Pennober, de Donville Protection Environnement et Patrimoine, le quartier sera complètement coupé de la ville.

Monsieur le Maire précise que des accords seront à trouver avec le Conseil Général pour redonner un caractère urbain à la RD 135, aujourd'hui véritable coupure entre le secteur d'étude et le reste de la commune.

M. Leroch de la DDTM voit quant à lui un quartier connecté au reste de la ville du fait de ses liaisons douces. Aussi, la présence d'un petit commerce, privilégiera la vie de quartier.

M. Pennober aurait préféré que ce site soit consacré à une zone d'activités.

Mme Boucher précise que depuis 10 ans l'ancien site de Béton de France est à vendre et qu'aucun entrepreneur ne s'est manifesté pour un éventuel achat.

La date de la prochaine réunion de concertation n'a pas été arrêtée. Il s'agira d'une réunion de synthèse où seront notamment présentées les conclusions de l'étude d'opportunité de la CCI sur la création de commerces et services dans le nouveau quartier.